

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

Le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance extraordinaire, ce jeudi 22 décembre 2022 à 17 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Gilles Patry, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond et M. Jean-René Martin. Les conseillers M. Patrick Feeny et M. Yvan St-Amour ont motivé leur absence.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets à l'ordre du jour et forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Neil Gagnon.

Madame Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

2022-12-R6095 Ouverture de la séance extraordinaire du 22 décembre 2022

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Patry, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2022-12-R6096 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI 2023-2024-2025)
5. Période de questions
6. Levée de la séance.

Adoptée.

2022-12-R6097 Adoption des prévisions budgétaires (budget) pour l'exercice financier 2023

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires (budget) pour l'exercice financier 2023, telles que décrites ci-dessous :

BUDGET 2023

Taux de taxe foncière :	0.8150/100\$ d'évaluation
Taxe Sûreté du Québec :	0.0802/100\$ d'évaluation
Taux taxes Quote-Part MRC :	0.1148/100\$ d'évaluation

TAUX DE LA TAXE GÉNÉRALE : 1.01/100\$
D'ÉVALUATION

REVENUS :

Taxes sur la valeur foncière	440 526.00
Taxe sur une autre base	153 184.00
Immeubles des réseaux	12 562.00
Sécurité Publique	41 938.00
Quote-Part MRC	60 012.00
Autres recettes de sources locales	37 000.00
Impositions des droits	4 000.00
Intérêts	6 000.00
Subventions gouvernementales	361 798.00
Surplus	126 500.00
TOTAL DES REVENUS	1 243 520.00

DÉPENSES :

Administration générale	251 132.00
Sécurité publique	142 697.00
Transport	621 788.00
Hygiène du milieu	146 375.00
Aménagement et urbanisme	18 829.00
Loisirs et culture	53 727.00
Frais de financement	8 972.00
TOTAL DES DÉPENSES	1 243 520.00

2022-12-R6098 Adoption du plan triennal d'immobilisation (PTI) 2023-2024-2025

Il est proposé par le conseiller M. Gilles Patry, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le plan triennal d'immobilisation (PTI) 2023-2024-2025, tel que décrit ci-dessous :

Projet	Montant	Financement
2023 Réfection chemins Croissant Vachon Rue du Champs Rue Beaulieu Rue Egan	372 326\$	245 826\$ Subvention TECQ 126 500\$ Surplus accumulé
2023 Travaux chemin des Eaux	30 000\$	Fonds Carrières et sablières
Travaux Réparation éboulements chemin Montcerf	1 049 587.25\$	786 004.69\$ Subvention MSP 263 582.56\$ Règlement d'emprunt

2024 Mise à niveau des équipements informatiques	10 000\$	Budget 2024
Réfection couverture bâtiment loisir lac Evans	10 000\$	Subvention
2025 Garage municipal	300 000\$	<u>Subvention</u>
Réfection chemins municipaux	800 000\$	<u>Subvention TECO</u>

Adoptée.

2022-12-R6099 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 17 heures 15.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière